### PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 29 AVRIL 2022 à 20H30**

# Étaient présents :

Mesdames BEYSSAC, GALLET-ALLAIN, GIRARD, LANNOY

Messieurs CHAPYTS, GIBERT, OULION et SABIN.

### Ont donné procuration:

Madame PRALONG à Monsieur GIBERT

Monsieur CARLE à Madame BEYSSAC

Monsieur REMOND à Monsieur OULION

## 1—Délibération pour l'installation d'une antenne relais au lieu-dit PIGEYRES

Suite à la demande du père MINGUET du monastère de SEREYS, une étude avait été réalisée sur le lieu-dit SEREYS pour le déploiement du programme de Téléphonie mobile New-Deal par l'implantation d'une antenne relais et un site avait alors été défini.

L'association GEMMA dont fait partie le père MINGUET a finalement refusé ce projet d'installation sur un terrain privé du monastère comme initialement prévu.

Une nouvelle et dernière proposition a été faite par l'équipe technique de Téléphonie 43 sur Pigeyres, avec l'exigence d'une réponse avant le 3 mai 2022 de maintenir ce projet d'antenne relais.

C'est pourquoi une consultation a été organisée auprès des habitants de Pigeyres qui ont répondu en majorité favorablement avec, cependant quelques véhémentes oppositions.

Le conseil municipal a, quant à lui, voté à l'unanimité la poursuite du projet avec le déplacement du point à couvrir vers la deuxième zone (Pigeyres) et demande la définition du nouvel emplacement à l'équipe technique de Téléphonie 43.